

**DÉPARTEMENT DE LA SOMME**  
**ARRONDISSEMENT D'AMIENS**  
**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ**

SÉANCE DU 02 JUIN 2023

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 24/05/2023
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 05/06/2023
<b>NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :</b>  - Inscrits : 62 - Présents : 38 - Pouvoirs : 6 - Votants : 44 - Pour : 44 - Contre : 0 - Abstention : 0
<b>OBJET :</b>  <b>Régularisation inventaire  FDE 80</b>

L’an deux mille vingt-trois, le vendredi 2 juin à 9 heures 00, le Comité de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 38 délégués dont 6 avaient un pouvoir de vote validé, sur 62 délégués convoqués, formant la majorité des délégués en exercice.

Etaient absents et excusés : 24 délégués.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que le travail engagé par les services de la Paierie Départementale et la Fédération, concernant la régularisation de l’inventaire et de l’actif se poursuit.

Il indique qu’il convient dans un souci de concordance des comptes de retracer à l’actif et dans l’inventaire de la Fédération les travaux ERDF/ENEDIS et SICAE inscrits aux comptes 21534 et 2315 depuis 2010 jusqu’à 2020 afin de les comptabiliser au compte 2423.

Cette opération d’ordre non budgétaire effectuée par le comptable public nécessite l’accord de l’assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve cette opération de régularisation de l’inventaire et de l’actif ;
- Autorise le comptable public à procéder à la passation des opérations d’ordre non budgétaire conformément au tableau annexé.

Fait et délibéré en séance  
les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme  
Le Président,

Franck BEAUVARLET

